



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Leadership de la France en matière de lutte contre le paludisme

Question écrite n° 6180

Texte de la question

M. Denis Fégné attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les conséquences dévastatrices des coupes américaines relatives à l'aide extérieure et sur l'impact des diminutions drastiques des crédits d'aide publique au développement, adoptées dans la loi de finances pour 2025, promulguée le 30 décembre 2024, sur la lutte contre le paludisme, la santé mondiale et plus globalement sur la solidarité internationale. La France, deuxième contributeur historique au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme - près de 60 % du financement international pour la lutte contre le paludisme - et premier bailleur mondial pour le renforcement des systèmes de santé et la préparation aux pandémies, joue un rôle central dans la santé mondiale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel niveau d'engagement politique et financier la France prévoit pour le fonds mondial dans la cadre de la 8e reconstitution de ses ressources et quelles initiatives politiques seront mises en œuvre pour renforcer la coordination européenne et éviter une résurgence des pandémies actuelles et l'émergence de nouvelles menaces sanitaires.

Texte de la réponse

La France est un acteur incontournable et engagé en santé mondiale et y consacre une part substantielle de ses investissements solidaires et durables. La lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme reste aujourd'hui l'une des priorités de la stratégie française en santé mondiale (2023-2027). La France est, en effet, le 1er contributeur européen et 2e donateur historique derrière les États-Unis du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, depuis sa création en 2002. Les incertitudes causées par les annonces américaines posent un risque majeur pour la santé publique et les organisations en santé mondiale, indispensables pour garantir notre sécurité sanitaire. Les États-Unis étant le premier bailleur d'aide internationale pour la lutte contre ces maladies, ces décisions ont déjà des conséquences majeures sur le terrain et affectent, entre autres, la lutte contre le VIH et contre le paludisme, et a fortiori l'action du Fonds mondial. Dans le contexte de très fortes contraintes sur les finances publiques, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères étudie actuellement les modalités et le calendrier de décaissement de la contribution française au Fonds mondial au titre de 2025. En tout état de cause, la contribution annoncée par le Président de la République en septembre 2022 au titre du cycle financier 2023-2025 sera honorée, le financement du Fonds mondial étant un investissement pour la stabilité et la sécurité internationales, ainsi que pour le bien-être des populations.

Données clés

Auteur : [M. Denis Fégné](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6180

Rubrique : Action humanitaire

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2025](#), page 3013

Réponse publiée au JO le : [6 mai 2025](#), page 3288